

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Règlement intérieur

Annexe 1: Fonctionnement secteur Enfance

✓ <u>LE PUBLIC ACCUEILLI :</u>

Les centres de loisirs de la CCBDC accueillent les enfants de 3 ans jusqu'à leurs 12 ans.

- ✓ **LES PERIODES DE FONCTIONNEMENT :** Les structures enfance fonctionnent à l'année,
 - <u>Les mercredis après-midis</u> : pendant les périodes scolaires, après-midi avec repas ou après-midi de loisirs (le repas n'est pas dissociable des après-midis).
 - <u>Les vacances scolaires</u>: à la journée, ou demi-journée, avec ou sans repas. Les centres sont fermés durant les vacances de Noël, ainsi que la dernière semaine d'août.
 - <u>Les mini-camps l'été</u> : période juillet

Des plaquettes d'information (programmes vacances, mini camps, rentrée ...), sont distribuées dans chaque école, et à chaque enfant, au minimum 15 jours avant les périodes concernées.

✓ LES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

- Le mercredi: repas et après-midi ou après-midi de loisirs
 - ✓ Accueil à **11h30** (Sainte-Mère Eglise)/ à **12h00** (Carentan)
 - ✓ Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h00
 - ✓ Départ des enfants entre 17h00 et 18h30
- <u>Les périodes de vacances, du lundi au vendredi</u> : (sauf jours fériés)
 - ✓ Accueil de **7h45** à **9h00**
 - ✓ Temps du midi : restauration vers 12h15 ou retour dans les familles de 11h30 à 12h00
 - ✓ Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h00
- Julie LEVALLOIS, centre de loisirs de Carentan-Les-Marais: 02.33.02.42.11 ou 06.70.70.91.48

 enfance.carentan@ccbdc.fr
- Marine GEFFROY, centre de loisirs de Sainte-Mère-Eglise: 02.33.21.10.38 ou 06.08.06.29.25 enfance.sme@ccbdc.fr
- Service Enfance/Jeunesse: 02.33.23.92.18 (Carentan)/02.33.21.71.30 (Sainte-Mère Eglise)